



## IME « Le Castel de Navarre »

1 Impasse d'Oly  
64110 Jurançon

Tél : 05.59.06.09.44 - Fax : 05.59.06.51.36  
Courriel : ime.casteldenavarre@pep64.org

### CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 29 MAI 2018

#### COMPTE-RENDU PROVISOIRE ⇒ EN ATTENTE DE VALIDATION LORS DU PROCHAIN CVS

#### Etaient présents :

- **Représentants des jeunes** : Bixente COELHO, Katarina LEBOUTET, Asli ISIK
- **Représentants des familles** : Catherine BLUTEAU, Sandra DEVILLEBICHOT
- **Représentants des personnels de l'IME** : Audrey Chappedelaine
- **Direction de l'IME** : Stéphane GRACIA directeur de pôle TPEA Est, Laurent COUSSY responsable d'établissement
- **Coordination pédagogique** : Elise MÉDINA-GONZALEZ
- **Représentant de l'organisme gestionnaire (PEP64)** : Serge RENNER
- **Invités à titre consultatif** :  
Représentante de la mairie de Jurançon : Mme CAZENAVE  
Représentants suppléants des jeunes : Alexia RODRIGUES

**Excusés** : Claire Belkouche et Eric Larue (représentants des familles), Mme Couret (représentante des PEP64)

En préambule il est précisé que le CVS prévu le 05 mai avait été annulé en raison de l'absence d'un grand nombre de représentants des familles et qu'il avait été reporté au 29 mai.

#### 1 - Approbation du compte-rendu du CVS précédent

Le relevé de conclusions du CVS du 23/01/2018 est approuvé à l'unanimité.

A la demande des familles, il est convenu d'alterner la rédaction des comptes-rendus entre les représentants des familles et les représentants des personnels de l'IME, à partir du prochain CVS.

#### 2 - Suites réservées aux avis et propositions émis lors des précédents CVS

##### **2.1 – Appartement d'accès à l'autonomie**

*Pour rappel, le Castel loue un appartement à la Ville de Jurançon. L'objectif est d'y travailler l'autonomie des jeunes à partir de 18 ans, par rotation de petits groupes. Suite à un dégât des eaux en novembre dernier, l'appartement était devenu inaccessible.*

Réponse de la direction : l'appartement est redevenu accessible courant mai. Il n'a pas été réinvesti par les jeunes pour l'instant mais cela devrait revenir à la normale.

##### **2.2 – Coin fumeur**

Réponse de la direction : l'aménagement du coin fumeur a pris du retard. Situé à côté de l'atelier peinture, il devrait être opérationnel pour septembre 2018.

##### **2.3 – Travaux**

Réponse de la direction : les nombreux orages ont perturbé les travaux mais globalement le timing est respecté.

##### **2.4 – AIRMES**

*Pour rappel, AIRMES est un logiciel centralisant les données sur l'accompagnement de tous les usagers des PEP64 (dossier unique regroupant l'ensemble des informations médicales, thérapeutiques, éducatives de chaque usager). Son accès aux usagers et aux familles du Castel avait été annoncé pour janvier-juin 2018.*

Réponse de la direction : AIRMES est un outil destiné à l'ensemble des établissements gérés par les PEP64. La pluralité des situations (minorité / majorité des usagers, représentation légale exercée par la famille ou par une association tutélaire, conflits familiaux, etc) complique la question de la confidentialité et des droits d'accès à AIRMES. Le service juridique y travaille et devrait rendre ses conclusions prochainement.

## **2.5 – Coordinateurs de projet individuel**

*Pour rappel, la mise en place de cette coordination, prévue pour janvier 2018, devait être confiée à 2 éducateurs d'externat, chacun à mi-temps. Leur rôle est de suivre les objectifs fixés pour chaque jeune, centraliser les informations et piloter les projets individuels. Un courrier explicatif devait être adressé aux familles.*

Réponse de la direction : les 2 coordinateurs sont opérationnels depuis fin février. Il s'agit de Sabine COUGET et de J.B EYREHABIDE.

Les représentants des familles signalent qu'à leur connaissance aucun courrier d'information n'a été reçu par les familles. Les parents souhaitent connaître le nom du coordinateur de projet individuel de leur enfant, son mail pour échanger avec lui et avoir un descriptif de ses missions ainsi que des différences avec le rôle du référent du jeune (« qui fait quoi »).

## **2.6 – Sécurité de l'arrêt de bus P11 - Pont d'Oly**

*Pour rappel, la grande dangerosité pour les jeunes de l'arrêt Pont d'Oly du bus P11 est reconnue de façon unanime. L'association DUT (Défense des Usagers des Transports) s'est saisie du dossier complexe en raison de la multiplicité des acteurs concernés (Etat, SNCF, DIRA, Conseil Départemental, SMTU, ville de Jurançon et propriétaires particuliers sur Jurançon). Plusieurs réunions se sont tenues, dont la dernière le 25 mai en présence de Mme Bluteau pour les familles et de M. Coussy pour le Castel.*

Réponse de la direction : il y aurait 2 nouvelles propositions d'aménagement de l'arrêt de bus en vue d'une prochaine réunion. La principale consisterait au déplacement de l'arrêt de bus P11, situé actuellement à côté de la station service, et à son installation à côté du restaurant du Pont d'Oly.

Pour éviter l'enlisement du dossier, Mme Bluteau évoque l'intention de la DTU de faire paraître un article dans la presse pour activer les choses et mettre la pression sur les décideurs. Cette idée reçoit l'approbation générale du CVS. En attendant, Mme Bluteau demande aux jeunes d'éviter l'arrêt du P11 et d'utiliser le T2 en priorité, plus loin mais mieux sécurisé.

## **3 - Questions des jeunes**

### **3.1 – Téléphones portables**

Réponse de la direction : réflexion en cours sur un corps de règles collectives d'utilisation du téléphone, à faire respecter par l'ensemble des adultes auprès de tous les jeunes, quel que soit leur âge, et à appliquer en tous lieux du Castel, autant en classes qu'en ateliers ou en espaces éducatifs.

### **3.2 – Activités éducatives pendant les vacances**

Les jeunes ont bien aimé ces activités. Pour les prochaines vacances, ils voudraient faire plus de sorties sur Pau, avoir plus de projets pour choisir, dont la visite d'un ESAT.

Réponse de la direction : expérience positive, à continuer et à affiner.

### **3.3 – Organisation des ateliers : possibilité de changement d’atelier / Avenir de l’atelier fer**

Réponse de la direction : le système actuel prévoit que les jeunes expriment leurs vœux d’ateliers ou de changement d’atelier, chaque année en mai. Les moniteurs d’ateliers reçoivent alors ces vœux et vérifient la faisabilité entre le vœu et le projet du jeune et aussi l’organisation des ateliers pour la rentrée de septembre suivante.

Une réflexion est en cours sur l’inscription et la rotation des jeunes sur l’ensemble des ateliers ATMFC et BTPA pour leur permettre une découverte plus approfondie des ateliers.

Concernant l’atelier fer, Jean Lago, le moniteur d’atelier fer part à la retraite en cette fin d’année scolaire. Le maintien de cet atelier a été débattu avec les professionnels. Il en ressort qu’il est préférable de renforcer un autre atelier (espaces verts ?) dont les débouchés sont élevés pour les jeunes, plutôt que de maintenir l’atelier fer.

### **3.4 – Plus de vacances**

Les jeunes demandent à avoir le même calendrier de vacances que leurs frères, sœurs ou amis collégiens et lycéens.

Réponse de la direction : non car la spécificité d’un établissement médico-social comme le Castel impose un temps de présence des jeunes et un calendrier différent de celui de l’Education Nationale.

### **3.5 – Travaux**

Les jeunes demandent quand il y aura du béton pour réparer le sentier piétonnier et quels seront les équipements pour le foyer des jeunes au C1.

Réponse de la direction : concernant le sentier, il y aura peut-être un surplus de béton pour réparer le sentier à l’occasion des travaux sur la chaudière à granules fin août.

Concernant le futur foyer des jeunes au C1, il devrait être opérationnel pour septembre 2019. Ce pavillon bénéficiera d’une grande terrasse de 70 m2 sur pilotis et sera très bien équipé (baby-foot, billard et jeux divers). En plus du foyer, le C1 se composera de 8 salles d’activités dont 1 cuisine, et d’1 ou 2 studios permettant de travailler l’accession à l’autonomie pour les jeunes en externat, en complément de l’appartement de Jurançon utilisé par les internes.

### **3.6 – Repas**

Les jeunes constatent une amélioration des repas. Ils souhaiteraient être informés des conclusions de la commission Menu et ils voudraient avoir des fruits au petit-déjeuner.

Réponse de la direction : la commission Menu s’est bien réunie mais nous n’avons pas de retours à communiquer au CVS pour le moment. Cela sera fait au prochain CVS et les jeunes seront tenus informés également. Un projet sur la nutrition est en cours de préparation au Castel, nous aurons l’occasion d’en reparler à la rentrée.

### **3.7 – Sécurité**

Les jeunes demandent s’il y aura un veilleur de nuit dans chaque pavillon d’internat.

Réponse de la direction : non, il y a 3 veilleurs qui réalisent des rondes.

Les parents félicitent les jeunes pour la qualité de leur préparation du CVS et de leurs interventions.

## **4 - Questions des familles**

### **4.1 – Violences**

Les parents constatent depuis ces 3 dernières années une nette augmentation de la violence verbale et physique entre les jeunes mais aussi des jeunes à l’égard des adultes du Castel.

Plusieurs parents évoquent un climat anxieux qui provoque des crises d'angoisse chez leurs enfants, qui perturbent leurs apprentissages et créent des blocages pour aller au Castel.

**Réponse de la direction** : le phénomène de violence est sociétal et le Castel n'y échappe pas. Il est amplifié par la forte diminution des prises en charge des jeunes en milieu psychiatrique hospitalier et par leurs transferts aux IME. Le Castel veille à la formation de ses professionnels à la gestion de cette violence.

Lorsque les représentants des familles sont informés par des parents de questions ou de faits graves, leur rôle est de les orienter immédiatement vers les chefs de service ou la Direction du Castel afin qu'une solution individualisée puisse être apportée dans les meilleurs délais.

#### **4.2 – Poux**

Les parents trouvent que le problème est récurrent au Castel.

**Réponse de la direction** : un nouveau courrier d'information peut être adressé aux familles sur les moyens de vigilance, de prévention et curatifs à mettre en place par les familles.

#### **4.3 – Kermesse**

**Réponse de la direction** : la kermesse aura lieu le jeudi 28 juin après-midi et sera suivie d'un buffet dinatoire sur réservation (tables et chaises prévues).

#### **4.4 – Pourquoi les familles nouvelles au Castel ne sont-elles pas prioritaires pour la synthèse de leur enfant / Pourquoi les retours de synthèses aux familles sont parfois tardifs ?**

**Réponse de la direction** : le dispositif légal impose que la 1<sup>ère</sup> synthèse du jeune soit réalisée dans un délai de 6 mois à compter de son admission, ce que respecte le Castel. La périodicité de chaque synthèse est annuelle, quelque soit sa date dans l'année scolaire.

La programmation des synthèses peut parfois déroger à la règle pour obéir à des impératifs liés à une notification MDPH, à une scolarisation externe ou à une demande médicale.

Concernant la restitution de la synthèse aux familles, elle est généralement planifiée dans un délai d'un mois maximum. Des retards peuvent être observés mais globalement tout est mis en œuvre pour tenir le calendrier.

#### **4.5 – Evolution de l'Unité d'Enseignement du Castel**

**Réponse de Mme Medina-Gonzalez** : l'UE collège passera à la rentrée 2018 de 2 ½ journées à 4 ½ journées. L'UE externalisée était installée au collège Les Lavandières de Bizanos, elle devrait dorénavant être accueillie au collège Ernest Gabard de Jurançon. Cette proximité géographique facilitera la participation des 8 jeunes du Castel à ce dispositif.

L'UE lycée passera quant à elle à 2 journées pleines.

#### **4.6 – Visite de l'ESAT l'Ensoleillade le 04/05**

Les parents remercient le SISP d'avoir organisé la visite de l'ESAT l'Ensoleillade à Lons. Les jeunes de 18 ans et leurs familles étaient concernés par cette visite.

Les parents émettent le souhait de visiter aussi un foyer d'hébergement pour découvrir ce qui est proposé aux « ouvriers » d'ESAT en matière de logement.

#### **4.7 – Séjours d'été (appelés aussi transferts)**

Un parent demande pourquoi un jeune interne doit obligatoirement participer au séjour organisé par son pavillon d'internat alors qu'il préférerait participer à celui organisé par son atelier ?

**Réponse de la direction** : le dispositif doit permettre à chaque jeune du Castel de partir au moins une journée. La contrainte est d'ordre financier, l'enveloppe allouée aux transferts n'est pas extensible. Un jeune ne peut pas participer à plusieurs transferts. Pour autant il paraît logique de l'autoriser à faire un choix en fonction de ses préférences. A voir avec les organisateurs des séjours.

## 5 - Questions des représentants des personnels : R.A.S

## 6 - Informations de la Direction sur la vie du Castel de Navarre

Le Schéma Régional de Santé 2019-2023 impose un virage inclusif avec des objectifs chiffrés. Exemples : 80 % des Unités d'Enseignement devront être relocalisées en établissements scolaires pour 2023 ; redéploiement massif des places en IME vers les SESSAD (1 place en IME transformée en 2 places en SESSAD) ; 10 % des travailleurs d'ESAT devront migrer vers le Milieu Ordinaire (contre 1% actuellement).

Le Castel s'inscrit dans cette dynamique, ce qui implique une révision profonde du fonctionnement des services et de l'organisation de l'établissement.

## 7 - Date du prochain CVS

La date du prochain CVS est fixée au **mardi 16 octobre 2018 à 17h15**.

**Compte-rendu rédigé par** : Sandra Devillebichot, représentante des familles

**Les représentants des familles ont pour mission de recevoir les questions et remarques des parents pour les transmettre au CVS. N'hésitez pas à les contacter :**

Catherine BLUTEAU : [bluteau-co@orange.fr](mailto:bluteau-co@orange.fr)

Sandra DEVILLEBICHOT : [sandra.devillebichot@free.fr](mailto:sandra.devillebichot@free.fr)

Eric LARUE (vice-président) : [e.larue9@laposte.net](mailto:e.larue9@laposte.net)